



Alouettes *La pédale à miroir*



La pédale actionnée par le pied du chasseur fait mouvoir le miroir.

De brillants inventeurs ont créé un accessoire bien pratique pour utiliser le miroir tout en libérant les mains du chasseur, qui pouvait ainsi tirer sur le petit migrateur ! Retour au passé cynégétique !

Par René Porchet (texte et photos)

Avant l'invention de l'arme à feu, l'homme ne pouvait chasser qu'avec des armes de jet, des auxiliaires, des pièges ou une combinaison de ces procédés. Le recours à des « engins auxiliaires du chasseur » est donc ancien. Certains d'entre eux furent autorisés, d'autres interdits par la loi de 1944, d'autres encore tolérés puis légalisés par divers textes. De nos jours, l'usage de ces engins auxiliaires est très répandu pour la chasse des oiseaux migrateurs. Parmi ceux-ci les plus connus sont les formes, appeaux, miroirs,

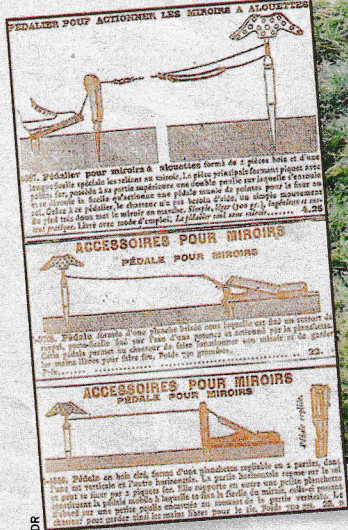
matoles, gluaux, lacs, tendelles, mécaniques (pompe, glaneur, balancier), palettes, pantés, pantières... La liste est longue et non exhaustive !

L'invention et l'utilisation de la grenaille comme projectile dans les armes à feu eurent parfois pour conséquence le détournement de l'utilisation originelle de certains de ces engins de chasse. Le « miroir à alouettes » en est l'exemple même. Son invention est issue de l'observation. Toutefois on ne connaît pas précisément l'origine de cette inspiration mais il était

autrefois utilisé pour attirer les oiseaux, afin de les prendre dans les mailles des pantés ou autres pièges. Avec l'usage de l'arme à feu, l'utilisation du miroir fut parfois complétée par un accessoire que peu de chasseurs connaissent car il a rarement été décrit dans les ouvrages et revues cynégétiques : la pédale à miroir !

Tirez la ficelle

La plupart des auteurs qui ont écrit à propos du miroir mentionnent l'utilisation de deux types de miroirs à alouettes, celui à ficelle



Divers systèmes, à ressorts, poulie ou levier furent commercialisés, notamment via le catalogue de la Manufacture française d'armes et cycles de Saint-Étienne.

et le miroir mécanique. Pour des raisons techniques, ils s'accordent tous pour donner leur préférence au modèle à ficelle. Seulement, pour l'utilisation de cet engin, il faut privilégier un aide dénommé « le tireur de ficelle ! » Quel est son rôle ? Assis à même le sol ou plus confortablement sur un siège bas situé sur la gauche, légèrement en arrière, du chasseur droitier, le « tireur de ficelle » assure la rotation du miroir par traction de la ficelle qui s'enroule et se déroule sur le tourillon de l'engin, fiché en terre à 18 m environ de sa position. Le miroir tourne dans un sens puis dans l'autre, comme le ferait un yoyo, en position horizontale.

À l'instar d'autres activités de l'époque (potier, rémouleur, tourneur, couturière), où l'utilisateur doit avoir les mains libres tout en faisant tourner sa machine, le chasseur d'alouettes, pour les jours où il pratique seul, a inventé cette fameuse pédale pour miroir. Son utilisation requiert une certaine technique. Selon Charles Blandin, notaire à Dijon, auteur cynégétique du début du siècle dernier : « Il faut dix minutes pour avoir une connaissance suffisante du système ; exercez-vous donc avant. » En effet, la chasse au miroir est un

procédé de chasse à tir, statique certes, mais dont l'exercice dure plusieurs heures ! Pour obtenir une rotation lente ou rapide du miroir, selon les besoins de la chasse, le geste avec le pied est plus difficile à acquérir que celui obtenu avec la main. Il faut pédaler et tirer en même temps !

Origines douteuses

Comme celles du miroir, les origines de cet auxiliaire ne sont pas clairement connues. Mais elles sont liées à l'usage de l'arme à feu,

mettre en œuvre, il est abandonné en 1913 au profit d'un modèle plus facile à utiliser, lui-même remplacé en 1924 par une version améliorée. Cette dernière sera vendue jusqu'en 1939.

Il existe des modèles avec poulies, d'autres à levier, avec ressorts à boudin, ressorts plats... Le principe est le même : obtenir un mouvement de traction horizontal, en remplacement du mouvement du bras du « tireur de ficelle ». Tout comme les miroirs à alouettes, certaines pédales sont de fabri-

Tout chasseur d'alouette doit essayer la pédale par simple curiosité

donc postérieur au XVIII^e siècle. Charles Blandin mentionne dans l'un de ses ouvrages, *la Chasse à l'alouette avec le nouveau miroir compensateur*, publiée en 1900, la description précise d'un modèle de pédale qu'il conçoit et dessine. Il le fait commercialiser par les établissements Manigot de Dijon et demande au constructeur une modification du système en 1904.

La Manufacture française d'armes et cycles de Saint-Étienne propose à sa clientèle un pédalier pour actionner les miroirs en 1909. Fonctionnel, mais peu pratique à

cation artisanale. Si ces miroirs, de différents modèles ou formes, sont très répandus, il n'en est pas de même pour les pédales ! Il faut dire qu'elles ont été bien moins utilisées et qu'elles sont moins décoratives !

De nos jours, bien que légale, l'utilisation de cet objet est anecdotique. Le chasseur d'alouettes au miroir est généralement un passionné de l'art cynégétique. Pour compléter sa technique il se doit d'essayer, une fois au moins, de chasser avec l'aide d'une pédale. Cela satisfera sa curiosité ! ■